



Rente accident de travail

Par **rehad**, le **11/06/2014** à **10:55**

Bonjour ,rnJ'ai été victime d'un accident de travail en 2007, la sécurité sociale m'a accordé une rente jusqu'à ce jour .rnJ'ai pris ma retraite au 1er avril 2014 , la sécurité sociale m'a convoqué pour réviser m'a rente et me l'a supprimé. Est elle en droit de le faire pendant ma retraite.rncordialementrnrehad

Par **moisse**, le **11/06/2014** à **19:23**

Bonsoir,rnIl vous suffit de lire l'avis de notification. Il mentionne les voies de recours, que vous avez intérêt à examiner d'urgence car la prescription pour agir est courte.